

81e assemblée générale (tenue à Berne, le 21 septembre 1946, dans la salle du Grand Conseil) : allocution d'ouverture

Autor(en): **Péquignot, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **50 (1946)**

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684587>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

81^e Assemblée générale

(tenue à Berne, le 21 septembre 1946, dans la salle du Grand Conseil)

ALLOCUTION D'OUVERTURE

prononcée par M. Eugène Péquignot,
avocat, Dr h. c., Président de la Section de Berne.

*Mesdames,
Messieurs,
Chers Emulateurs,*

En ouvrant la 81^{ème} Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation et en vous disant combien la section de Berne est heureuse de vous saluer ici, je remplis un agréable devoir. Le Conseil d'Etat du canton et le Conseil municipal de la ville de Berne nous accueillent avec une généreuse courtoisie, à laquelle nous sommes tous particulièrement sensibles. Que ces autorités si avenantes veuillent bien agréer l'expression de notre profonde gratitude.

Il n'eût pas été conforme à mes goûts de choisir pour thème de mon allocution un problème aride, fastidieux et indigeste. Je ne pense pas qu'il soit indispensable de vous infliger dès maintenant une dissertation sur un sujet historique, scientifique ou littéraire.

Peut-être eût-il été intéressant de rechercher si, opérant de façon méthodique, un radiesthésiste aux yeux de lynx n'aurait pas fini par découvrir et par faire capturer et anéantir les vilains monstres félins qui répandent la terreur dans les troupeaux du Valais. Mais en bon fédéraliste, je n'ai nulle envie d'empiéter sur les attributions des autorités qui gouvernent ce très

pittoresque canton, un des plus beaux fleurons de la couronne helvétique.

Si vous ne le connaissiez pas, — mais qui ne le connaît pas dans le vaste monde, — j'eusse été tenté de vous parler du personnage exceptionnel que la population de Berne vient de couvrir de ses acclamations enthousiastes, l'ex-Premier britannique Winston Churchill, qui fut reçu dans cette salle même, il y a quatre jours, et salué en termes excellents par un Jurasien, M. Michel, président du Grand Conseil, ici présent. Il nous a été donné d'applaudir cette vibrante allocution, d'entendre, toute l'assistance étant debout, la réponse, en français, de Winston Churchill, ce géant, à mes yeux de cent coudées supérieur à tous les hommes d'Etat de notre temps, et de le voir serrer avec effusion la main de notre si sympathique compatriote de Courtedoux. Et c'est encore un Jurassien, M. Jacques-Albert Cuttat, le très distingué chef du protocole au Département politique fédéral, qui eut l'insigne privilège de recevoir à Cointrin le glorieux champion de la démocratie et de la liberté, et d'être à ses côtés pendant toutes les grandes manifestations et réceptions organisées en son honneur dans notre pays.

Bien que notre siècle soit celui de l'avion stratosphérique, de la bombe volante et de la désintégration de l'énergie atomique, je m'en voudrais de vous entretenir de ces inventions véritablement diaboliques, lorsqu'elles sont employées non pas au bien de l'humanité, mais à la sauvage destruction des êtres et des choses.

Je me garderai aussi de commenter le projet de création d'une place d'artillerie aux Franches-Montagnes ; je ne décrirai pas non plus le hurlement lugubre des sirènes, les méfaits de l'obscurcissement, les effroyables horreurs de la guerre qui désola notre planète de 1939 à 1945, les bouleversements politiques, économiques et sociaux qu'engendra, et que provoquera encore, la sanglante conflagration universelle, la place plus ou moins en vue que la Suisse, fidèle à sa neutralité traditionnelle, pourrait occuper dans la nouvelle organisation internationale. Tout en me réjouissant avec vous de ce que notre patrie — et c'est miracle — n'ait pas été entraînée dans la tourmente et n'en ait subi que les contre-coups, supportables grâce à la Providence divine, à la prévoyance de nos autorités civiles et militaires et au bon esprit qui anima notre peuple, conscient de former une communauté nationale, je me bornerai à vous faire part de quelques réflexions sur Berne et le Jura.

Laissez-moi vous dire d'abord combien je trouve naturel que nous tenions nos assises dans cette salle si heureusement rénovée sous l'impulsion de M. Robert Grimm, toujours actif et plein d'initiative, devenu un des grands personnages du canton et de la Confédération. Et je trouve non moins naturel que les circonstances m'appellent à occuper pour un quart d'heure le siège réservé au Président du Grand Conseil. Non pas que, jouet d'une illusion, je veuille me comparer à ce haut dignitaire de l'Etat. Mais je me sens ici parfaitement à l'aise et je ne suis nullement tenté de m'écrier, comme le doge de Gênes, éperdu en présence des somptuosités de Versailles : « Ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir ». Rien ne doit vous étonner, quand vous êtes à la maison. Dans la capitale de leur grand canton, les Jurassiens sont chez eux, au même titre que les autres ressortissants bernois. Cet hôtel du Gouvernement, si riche en souvenirs, leur appartient, à eux aussi. Il n'est pas jusqu'aux bustes de nos Conseillers d'Etat, qui ornent si avantageusement la spacieuse et attachante cave de ce bâtiment, dont les Jurassiens ne revendiquent une part de propriété. Derniers venus dans la famille bernoise, ils ont assurément les mêmes *devoirs*, mais aussi les mêmes *droits* que leurs aînés. Et j'ai l'audace de le penser : ne seraient-ils pas autorisés à prétendre aux égards particuliers que les parents réservent volontiers au cadet ou au plus faible de leurs enfants ?

Les liens qui unissent le Jura à Berne remontent à plusieurs siècles. La principauté épiscopale de Bâle entretenait de bonnes relations avec Berne. En 1474 et en 1476, les ancêtres des futurs Jurassiens et les Bernois versèrent leur sang en commun sur les champs de bataille d'Héricourt, de Grandson et de Morat, où Charles le Téméraire subit une lourde défaite. En 1792, les Bernois levèrent 2000 hommes pour protéger leurs combourgeois de l'Evêché.

Berne désira ardemment le Jura. Si le Congrès de Vienne lui attribua à peu près tous les territoires sur lesquels avaient régné les princes-évêques de Bâle, c'est que Leurs Excellences entendaient bien recevoir une compensation pour la perte du Pays de Vaud et de l'Argovie, qui devinrent des cantons suisses.

Depuis l'année 1815, date de son rattachement à la République de Berne, le Jura a connu parfois des jours sombres, mais que de rayons lumineux parmi les ombres ! Appréciera-t-on jamais à sa juste valeur l'insigne privilège que nous avons d'appartenir à la Confédération suisse, vivante affirmation de solidarité internationale ?

A l'occasion du 19^{ème} festival des Fanfares libérales d'Ajoie, qui se déroula à Porrentruy le 4 août dernier, un député jurassien, — si j'en crois le compte rendu publié dans un journal, le 6 du même mois, — aurait déclaré que le mariage du Jura avec la vieille république de Berne ne fut ni un mariage d'amour, ni un mariage de raison, et que, par la faute de Berne, il n'a pu devenir une union heureuse. Je ne rechercherai pas ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans ces affirmations absolues ; mais si tout n'alla pas toujours pour le mieux dans le ménage des Jurassiens et des Bernois, la faute en incombe-t-elle à Berne seulement ? Une étude attentive de l'histoire du Jura depuis l'Acte de Réunion ne met-elle pas en relief maintes responsabilités jurassiennes ? Les Jurassiens n'ont-ils pas trop souvent oublié l'ardent appel de Xavier Stockmar :

« Unissez-vous, fils de la Rauracie,
« Et donnez-vous la main ! » ?

Les Jurassiens n'ont-ils pas eu trop souvent un complexe d'infériorité ? Au lieu de s'imposer par la cohésion — et ils en avaient les moyens — ne sont-ils pas venus trop souvent étaler à Berne leurs dissensions et leurs querelles, affaiblissant ainsi le prestige rauracien ? N'ont-ils pas parfois écarté inconsiderément des hommes capables et énergiques, ayant une haute conception de leurs devoirs civiques ?

Ah ! sans doute, le mariage ayant été brusqué, l'épouse jurassienne, comme le disait si bien M. Sadi Berlincourt, se cabra dans sa fierté. Il arriva à l'ours d'être un peu lourd, mais avec le temps, les choses s'améliorèrent. Les époux finirent par se comprendre et par éprouver réciproquement une affection raisonnée, dépourvue des ardeurs immodérées et des illusions naïves de la jeunesse. Des injustices et des fautes, dont plusieurs sont imputables aux uns et aux autres, furent réparées. Depuis le début de ce siècle surtout, Berne a donné au Jura des preuves tangibles de sa sollicitude. A cet égard, la constitution cantonale de 1893 a exercé une influence bienfaisante, ainsi que le relevait en 1943 M. Egger, alors président du Grand Conseil, dans un remarquable discours qu'il prononça pour marquer le cinquantenaire de cette charte fondamentale. Malgré ses défauts, le système proportionnel appliqué à l'élection des députés au Grand Conseil s'est révélé bon ; il a assuré à tous une équitable représentation dans cette autorité. Par ailleurs, la dé-

monstration a été faite que, sur le plan politique, l'exclusivisme finit par se retourner contre la majorité qui en use et en abuse

Mais trêve de ces considérations rétrospectives. Il faut envisager l'avenir avec un certain optimisme et se pénétrer des raisons qui le justifient.

Berne tient au Jura et pour tout au monde ne voudrait pas le perdre. En le perdant, Berne serait privé non seulement d'un apport fiscal fort appréciable, mais cesserait d'être le canton le plus peuplé et le plus important de la Confédération. Il y a plus. Le Jura a apporté au canton de Berne un foyer de culture latine, un esprit gaulois, enjoué, frondeur, jovial et généreux. Le canton de Berne n'est plus concevable sans le Jura, ce fleuron romand dont il s'enorgueillit et qu'il a le devoir de cultiver et de protéger pour lui conserver sa couleur et son charme. S'il a le cœur sur la main, le Jurassien a la tête près du bonnet. Pourquoi ne pas le reconnaître, l'esprit calme et mesuré du vieux pays bernois tempère ce qu'il pourrait y avoir de trop exubérant dans le caractère jurassien. Et puis, que serait, que ferait, et que deviendrait le Jura, s'il n'était pas bernois ?

On entend dire parfois que les Jurassiens sont romands aux yeux des Bernois et bernois aux yeux des Romands. Il y a quelques années, un Jurassien de langue française posait sa candidature à un poste vacant dans une administration fédérale. On lui fit savoir que son offre ne pouvait être retenue, attendu que la fonction était réservée à un « pur Romand », qualité dont ne saurait se prévaloir un Bernois, fût-il jurassien. Quelle étrange histoire. « Un pur Romand » ! Il y en a donc des purs, des moins purs et des impurs, autrement dit, des légitimes, des semi-légitimes et des bâtards. Ces jugements portés sur les Jurassiens froissent nos sentiments les plus intimes. Il nous est pénible de passer pour des êtres hybrides, sans caractère et sans originalité, dont on ne sait s'ils sont chair ou poisson. Ah ! non, mille fois non, nous ne sommes pas, et ne voulons pas être de ces mollusques sans consistance.

La diversité dans l'unité. Le fait d'être bernois n'enlève pas au Jurassien son caractère latin. Je l'affirme bien haut, il est et restera romand. Bien que bernois, le Jurassien aime sa langue et son terroir, il demeure attaché à ses traditions et à son sol natal. J'irai même jusqu'à dire que le Jurassien a une supériorité sur les autres Romands, précisément parce qu'il est bernois ! Il tient à sa langue française comme à la prune de

ses yeux, à cette langue de clarté, ce merveilleux véhicule de la pensée humaine, patrimoine précieux entre tous qu'il nous faut entretenir avec un soin jaloux pour le transmettre intact à nos enfants. Bien que nos frères bernois parlent l'allemand, de préférence le « Bärndütsch » et les Jurassiens — sauf les gens de Laufon qui nous sont chers — le français, chacun s'applique à comprendre et à parler l'idiome de l'autre. Nous aimons la langue allemande, au même titre que l'italien ou le romanche ; nous en connaissons le génie et la richesse d'expressions, mais nous donnons naturellement la préférence au français que nous avons appris sur les genoux de notre mère.

La fidélité à la langue maternelle devrait demeurer le mot d'ordre de tout Suisse conscient des origines, de la formation et de la structure de la Confédération. Celui qui perd sa langue maternelle perd une partie de sa personnalité.

Le Jurassien revendique et proclame sa qualité de Romand, qui correspond d'ailleurs à une réalité. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter la « Bibliographie du Jura bernois », ce travail de bénédictin, ce volume de 700 pages, « monumentum aere perennius », qui perpétuera le nom de Gustave Amweg, notre ancien président central et président d'honneur, docteur honoris causa de l'Université de Berne. Pour se rendre compte du caractère romand des Jurassiens, il suffit de parcourir la riche collection des Mémoires et des Actes de la Société jurassienne d'Emulation ; il suffit de consulter les nombreux ouvrages et monographies parus sous les auspices de cette société et traitant de sujets littéraires, historiques et scientifiques du plus haut intérêt ; il suffit de passer en revue l'abondante floraison d'œuvres de tout genre qui ont vu le jour ces dernières années et qui ont pour auteurs des Jurassiens de vieille roche. Je ne mentionnerai qu'un de ces ouvrages, le puissant et maître livre d'une précision et d'une clarté lumineuse : « La Société au service de la personne », du chanoine Fernand Boillat, originaire des Breuleux, qui consacre définitivement la réputation de ce jeune prêtre et le classe parmi les premiers sociologues de Suisse. Et je m'en voudrais de ne pas mentionner en passant le superbe volume paru en 1944, qui reproduit en couleurs, avec des notices historiques, les armoiries et les portraits des princes-évêques de Bâle de 1575 à 1828. Cet album, conçu et exécuté avec un sens artistique et un bon goût peu communs, fait grandement honneur aux éditeurs et imprimeurs : MM. Alfred Frossard, père et fils, M. Eugène Frossard et la lithographie jurassienne C. Frossard à Porrentruy.

Le Jura de langue française est bien une terre romande ; ses écrivains, poètes, historiens et artistes, ses hommes de loi et ses hommes de science l'ont prouvé ; ils ne le cèdent en rien à ceux des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Fribourg et Valais. Les soldats des mobilisations de 1914 à 1918 et de 1939 à 1945 ont pu constater, eux aussi, que le Jurassien bernois est romand et foncièrement suisse.

Dans une impressionnante étude, aussi concise que substantielle, intitulée : « *Regards sur un drame* », M. François Mauriac montre comment les Suisses de langue allemande pâtissent d'un écroulement qui tarit les sources d'une culture, et comment les Suisses de langue française sont atteints par les tentatives et le danger d'étranglement du français en tant que *langue et espoir*. « Aussi épargnée qu'elle ait été, la Suisse perd sur les deux tableaux, tributaire qu'elle est d'une civilisation allemande écourtée et d'une civilisation française traquée en Europe et en Asie ». Or, Mesdames et Messieurs, je vous le demande, n'est-ce pas là une raison de plus pour les Suisses de se cramponner à leurs langues maternelles et plus spécialement pour nous, Emulateurs jurassiens, d'unir résolument et indissolublement nos efforts pour maintenir et répandre le parfum et la saveur du parler français et pour le défendre, ainsi que nous l'imposent nos statuts, pour en faire connaître autour de nous l'appréciable valeur. Son anéantissement serait un malheur pour nous-mêmes, pour le pays et pour l'humanité.

Et puis, ne laissons pas disparaître notre vieux patois jurassien, ce patois savoureux, « rude et joyeux tout ensemble » ; il contribuera à entretenir l'esprit du terroir et l'amour du sol natal. A mon avis, c'est une erreur de croire qu'il nuit à la langue française. Je pense au contraire que notre patois est de nature à la vivifier, pourvu qu'elle soit enseignée judicieusement.

Cela dit, laissez-moi proclamer ici l'amitié que les nombreux Jurassiens résidant à Berne éprouvent envers la capitale à la fois de leur grand canton et de la Confédération suisse. Pour aimer et admirer la ville fédérale, le Jurassien qui l'habite n'a pas besoin de s'assimiler, il lui suffit de voir et de comprendre, de s'adapter tout en restant lui-même.

Les Jurassiens se sentent chez eux dans la ville des Zaehringen, une des plus belles qui se puissent concevoir. Ils en admirent les monuments, témoins d'un grand passé, l'imposante cathédrale gothique, les vieilles rues à arcades, les magasins élégants aux devantures abondamment garnies et aménagées avec

un goût parfait. Ils apprécient l'atmosphère confortable et agréable, le charme prenant de cette cité forte et solide, riche en traditions. N'est-ce pas un Jurassien, M. l'abbé Albert Membrez, curé-doyen de Porrentruy qui, en 1943, a fait paraître sur « *Berne et ses vieilles fontaines* » un magnifique ouvrage, rédigé de main de maître et rehaussé de photographies et hors-textes admirablement choisis ? Cet ouvrage, véritable chef-d'œuvre artistement imprimé, est fait à souhait pour le plaisir de l'esprit, des yeux et du cœur. Je ne passe jamais devant la « Fontaine de la Justice » sans réfléchir à l'allégorie de la femme aux yeux bandés et aux oreilles couvertes de coquilles d'étoffe, tenant le glaive d'une main, et la balance de l'autre. N'est-ce pas le symbole de la justice dans son acception la plus élevée et la plus compréhensive, cette justice qui doit inspirer et diriger toujours les relations entre Berne et le Jura ?

Notre Jura, il est indispensable de le faire mieux connaître et apprécier. Ce serait une erreur de croire que la Société jurassienne d'Emulation jouit d'une notoriété générale. Combien de hauts personnages en ignorent l'existence même. C'est la raison, l'unique raison pour laquelle je pense que notre Comité central, composé de neuf membres appartenant tous à la section de Porrentruy, devrait compter désormais trois ou quatre Emulateurs choisis ailleurs qu'à Porrentruy, le berceau de l'Emulation jurassienne, conservant — car nous sommes respectueux de la tradition — le président central et quatre membres, c'est-à-dire la majorité du comité. Ne l'oublions pas : des 14 sections de notre société, 7 ont leur siège hors du Jura.

Il y a quelque temps, je fis un bref séjour à Chexbres, « ce balcon d'où le monde est si vaste et si beau », pour m'exprimer comme Robert de Traz. Je me rendis plusieurs fois à la Corniche, du haut de laquelle apparaît, radieux, ce magicien, le bleu Léman, dans un cadre incomparable. Un soir, tout en admirant ce spectacle merveilleux par un clair de lune qui le rendait féérique, ma pensée s'envolait vers mon Jura et vers une autre Corniche que nous connaissons tous. Non pas que je veuille comparer des choses qui ne sont pas comparables. Mais, quoi que de moi l'on dise, j'affirme que le plus beau pays du monde, c'est mon Jura, et plus particulièrement mes Franches-Montagnes. Je voudrais pouvoir vous chanter cette terre de prédilection, que je vois avec les yeux d'un enfant reconnaissant. Je voudrais pouvoir donner à mes sentiments une expression digne de leur sincérité et de leur intensité. Laissez-moi tout simple-

ment vous dire que ce plateau franc-montagnard aux larges horizons, couvert de robustes sapins et de vastes pâturages où paissent les bovins et où gambadent nos chevaux à la fois si forts et si doux, ce plateau où le soleil est plus brillant et la lumière plus claire que partout ailleurs, où l'automne est le plus beau de tous les automnes jurassiens, ce plateau où l'hiver est certes rude, mais combien tonifiant et pittoresque, quand le ciel étoilé fait scintiller comme une mer de diamants le givre répandu sur les arbres et les arbustes, ce plateau à l'aspect nordique, où la population, avec ses qualités et ses défauts, est intelligente, pleine de bon sens et d'humour, accueillante et hospitalière, irréductiblement fidèle à son passé et à ses traditions, ce petit pays, qui est le mien, je l'aime par dessus tout. En le proclamant, je bannis toute sentimentalité, mais j'ai pleine conscience d'être issu de cette terre et c'est dans son sein que je désire retourner.

Mesdames et Messieurs,

Arrivé au terme de ma causerie à bâtons rompus, je souhaite que cette journée du 21 septembre 1946 vous laisse un bon souvenir.

Tous unis dans une même pensée : servir le beau pays que Dieu nous a donné, le servir mieux que jamais, car l'état actuel de l'Europe et du monde est inquiétant ; tous animés d'une même volonté : rester d'authentiques Jurassiens, défendre toujours nos traditions chrétiennes, notre langue française et nos imprescriptibles droits de minorité, accomplir notre devoir social, tous confiants dans le bon génie de la patrie commune, nous voulons nous tendre une main fraternelle et recommander à la protection divine notre cher Jura, notre canton de Berne et la Suisse, notre mère.